

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 06 JUIN 2019

Etaient Présents 45 titulaires, 2 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maïté POTIN, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Aurélie GIRAUDON, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

|                   |                         |   |                   |
|-------------------|-------------------------|---|-------------------|
| <u>Pouvoirs</u> : | Suzanne SAGE            | à | Maryse ARTIGAU    |
|                   | Anne VOELTZEL           | à | Paule BERGES      |
|                   | Jean-Claude COSTE       | à | Guy BONPAS-BERNET |
|                   | Cédric PUCHEU           | à | Lydie ALTHAPE     |
|                   | Marianne PAPAREMBORDE   | à | Laurent KELLER    |
|                   | Fabienne MENE-SAFFRANE  | à | Marc OXIBAR       |
|                   | Dominique FOIX          | à | Daniel LACRAMPE   |
|                   | Denise MICHAUT          | à | Henriette BONNET  |
|                   | Jean-Jacques DALL'ACQUA | à | Gérard ROSENTHAL  |
|                   | André LABARTHE          | à | Maïté POTIN       |
|                   | Aracéli ETCHENIQUE      | à | Michel ADAM       |
|                   | Jean-Etienne GAILLAT    | à | Marylise BISTUE   |
|                   | Robert BAREILLE         | à | Aurélie GIRAUDON  |
|                   | Pierre ARTIGUET         | à | Evelyne BALLIHAUT |

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE  
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Pierre Felix CAUHAPE (excusé), Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Valérie SARTOLOU (excusée), Anne BARBET (excusée), Christophe GUERY (excusé), Jean-Michel IDOÏPE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 31-190606-MED-

PROJET INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE DU RÉSEAU  
LECTURE PUBLIQUE DU HAUT-BÉARN

M. AURISSET expose :

Vu le schéma départemental de lecture publique,

Vu le réseau intercommunal de lecture publique,

Considérant les dispositifs du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques et de l'État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine - DRAC),

Le Service Intercommunal de Lecture Publique et le Service Informatique et Réseaux ont structuré un plan informatique et numérique 2019 concernant l'ensemble du réseau intercommunal de lecture publique, visant la structuration d'un réseau efficient visant notamment à :

- simplifier l'accès aux équipements et services

La desserte du territoire en contenus culturels et d'information grâce à l'informatique et au numérique, sans court-circuiter les bibliothèques puisqu'elles restent le point d'entrée dans le dispositif, est une donnée importante à prendre en compte, dans l'objectif d'étoffer son offre et la rendre accessible.

- accompagner la transition : le tournant du numérique, l'évolution des usages

Outre la problématique de l'accessibilité, celle de la formation au numérique est également prise en compte à travers la volonté d'offrir un outil d'expérimentation des ressources numériques pour l'ensemble des professionnels et des bénévoles du réseau, et de renforcer ainsi leurs compétences numériques.

L'optimisation du réseau informatique et du portail documentaire est donc une priorité. Il s'agira en conséquence d'adapter le logiciel de gestion des documents et le portail en l'étendant à la nouvelle architecture du réseau, ainsi que de renouveler une partie du parc informatique public.

Les investissements suivants seront réalisés, pour lesquels les crédits budgétaires sont inscrits au BP 2019, et une subvention auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine est sollicitée :

**DEPENSES H.T. :**

Logiciel professionnel Orfée : 1 750,00 €  
Equipement informatique : 12 436,50 €  
Portail : 5 800,00 €

**RECETTES :**

DGD Etat (DRAC N<sup>elle</sup> Aquitaine) : 9 993,25 € (50%)  
Conseil Départemental 64 : 3 997,30 € (20%)  
CCHB : 5 995,95 € (30%)

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le dépôt d'un dossier de demande de financement auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine,
- **AUTORISE** le Président à engager toute démarche et signer tout document, nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet.

- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 06 juin 2019

Suit la signature

Le Président

*Signé DL*

Daniel LACRAMPE

Affiché le 19.06.19

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 13/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/06/2019